

Règlement de la manifestation et modalités d'organisation
Course à pied et marche « Le relais des Loups »
Dimanche 1er octobre 2023

ORGANISATION

La 3ème édition du « Relais des Loups » est organisée le dimanche 1er octobre 2023 par l'association de sauvegarde du patrimoine d'Ivors.

Comme l'an dernier, en parallèle des courses en relais, nous accueillerons également des marcheuses et marcheurs.

Facebook : facebook.com/lesloupsdivors

Contact : Mme Pauline DECIMA

Mail: paulinedecima@hotmail.fr

La participation à l'évènement « Le Relais des Loups » entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

Lieu : Terrain municipal, 60141 Ivors.

PRESENTATION :



Le loup est historiquement l'emblème d'Ivors (60141), le loup est un animal qui vit en meute très organisée : chacun a son rôle à jouer et c'est ainsi que le groupe est fort. Aussi, à l'image du loup, nous proposons aux coureurs de créer une « meute » ou plutôt des binômes de participants. Les marcheuses/marcheurs effectueront les parcours proposés en meute.

Le but de l'évènement est de partager un moment sportif et convivial (cet évènement est amateur et non qualifiant pour un quelconque championnat).

PARCOURS ET PROGRAMME :

Tous les départs auront lieu sur le terrain communal d'Ivors. Les arrivées s'effectueront au même endroit.

Un échauffement est prévu pour les courses à pied : un avant le départ du relais des louveteaux et un avant le départ du relais des louvards et des loups.

Il n'est pas prévu de bagagerie ou consigne.

I) La course à pied

- **Le relais des louveteaux** / Départ 09h30 / Prix par meute (hors frais Adeorun) : 2 €
Course non chronométrée
Type de terrain : route bitumée et herbe. *L'état du terrain est conditionné par la météo.*

Course (distance)	250 mètres	800 mètres
Age minimum (année de naissance)	A partir de 2 ans (2021 ou avant)	A partir de 3 ans (2010 ou avant)

Chaque meute est composée de 2 coureurs (appelés « louveteaux »). Chaque louveteau effectue une distance différente de son binôme. Ainsi, le coureur 1 parcourra la distance de 250m et le coureur 2 courra celle de 400m.

Il est demandé de favoriser les meutes d'enfants dans ce relais des louveteaux. Cependant, aucune limite d'âge n'est fixée ainsi s'il n'est pas possible de constituer une meute de 2 enfants, il est alors possible d'inscrire un adulte par meute (au maximum). L'adulte (qui sera quand même appelé louveteau 😊) pourra effectuer une des 2. En cas d'inscription de l'adulte, un « handicap » (à découvrir le jour J) lui sera attribué pour le départ.

Les 2 louveteaux d'une meute enchaîneront les circuits de leur relais en se passant un « bâton-témoin » (matérialisé par un « chouchou » à mettre au poignet) au niveau de l'arche (signalant le départ et l'arrivée).

- **Le relais des louvards** / Départ 10h00 / Prix par meute (hors frais Adeorun) : 4 €
Course chronométrée
Type de terrain du 1.5 km : 51% routes et 49% chemins. *L'état du terrain est conditionné par la météo.*
Type de terrain du 2.3 km : 38% routes et 62% chemins. *L'état du terrain est conditionné par la météo.*

Course (distance)	1.5 km	2.3 km
Age minimum (année de naissance)	A partir de 5 ans (2018 ou avant)	A partir de 6 ans (2017 ou avant)

Chaque meute est composée de 2 coureurs (appelés « louvards »). Chaque louvard effectue une distance différente de son binôme. Ainsi, le coureur 1 parcourra la distance de 1.5 km et le coureur 2 courra celle de 2.3 km.

Il est demandé de favoriser les meutes d'enfants dans ce relais des louvards. Cependant, aucune limite d'âge n'est fixée ainsi s'il n'est pas possible de constituer une meute de 2 enfants, il est alors possible d'inscrire un adulte par meute (au maximum). L'adulte (qui sera quand même appelé louvard 😊) pourra effectuer une des 2. En cas d'inscription de l'adulte, un « handicap » (à découvrir le jour J) lui sera attribué pour le départ.

Les 2 louvards d'une meute enchaîneront les circuits de leur relais en se passant un « bâton-témoin » (matérialisé par un « chouchou » à mettre au poignet) au niveau de l'arche (signalant le départ et l'arrivée).

- **Le relais des loups** / Départ 10h05 / Prix par meute (hors frais Adeorun) : 14 €
Course chronométrée
Types de terrain du 5 km : 51% routes et 49% chemins. *L'état du terrain est conditionné par la météo.*
Types de terrain du 10 km : 34% routes et 66% chemins. *L'état du terrain est conditionné par la météo.*

Distance	5 km	10 km
Age minimum (année de naissance)	A partir de 12 ans (2009 ou avant)	A partir de 12 ans (2009 ou avant)

Chaque meute est composée de 2 coureurs (appelés « loups »). Chaque loup effectue une distance différente de son binôme. Ainsi, le coureur 1 parcourra la distance de 5 km et le coureur 2 courra celle de 10 km.

Les 2 loups d'une meute enchaîneront les circuits de leur relais en se passant un « bâton-témoin » (matérialisé par un « chouchou » à mettre au poignet) au niveau de l'arche (signalant le départ et l'arrivée).

II) La marche

- Circuit de 5 km / Départ 10h10 / Non chronométré / Pas d'âge minimum / Prix par personne (hors frais Adeorun) : 5 € pour les plus de 12 ans (2,5 € pour les moins de 12 ans)

Types de terrain : route bitumée, herbe et chemins de terre. *L'état du terrain est conditionné par la météo.*

Les participants partiront en meute c'est-à-dire tous en même temps, chaque participant effectuera ensuite son circuit à son rythme (en individuel ou en meute).

INSCRIPTIONS :

250 participants sont attendus au maximum.

La date limite des inscriptions est fixée au dimanche 1er octobre 2023.

Inscription possible sur adeorun.com jusqu'au vendredi 29 septembre 2023 à minuit.

Inscription possible sur place le jour de la course (jusqu'à 30 min avant le départ dans la limite des places encore disponibles).

Lors de l'inscription ou du retrait des dossards :

- Pour les participants mineurs, une autorisation parentale sera à fournir obligatoirement.
- Pour les participants majeurs, seuls ceux effectuant le parcours de 10 km en course à pied auront à fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, ou d'une licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé en cours de validité le jour de la manifestation et adaptée au type de course.

DOSSARDS

Pour la course, chaque participant aura un dossard. Les équipiers d'une meute auront 1 numéro d'équipe.

Le dossard est fourni par l'organisation et doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac.

Les déguisements sont autorisés et, même, encouragés.

REGLE COURSE-RELAIS ET MARCHE EN MEUTE

> Les parcours sont imposés et matérialisés par des signaleurs et des rubalises.

> Le chronométrage sera effectué à partir de chronomètres manuels.

> Les résultats du relais des loups d'Ivros seront disponibles dans les meilleurs délais après l'arrivée du dernier coureur au stade municipal d'Ivros (60141)

> L'évènement se déroulant dans un espace naturel : il est OBLIGATOIRE de respecter la nature (faune et flore) et de ne rien jeter par terre, ainsi que de rester IMPERATIVEMENT sur le parcours balisé.

> Les concurrents doivent respecter les consignes de l'organisation et des signaleurs et ne pas effectuer d'actions dangereuses pour autrui. Des consignes précises et rappels de règlement seront donnés lors du briefing.

> Tout manquement au respect de ces règles de courses entraînera la disqualification de l'équipe.

RAVITAILLEMENT

1 ravitaillement principal sera disponible sur le terrain communal d'Ivros pour tous les participants.

Pour le parcours de 10km uniquement : un ravitaillement sera disponible à environ 5 km.

Des WC sont disponibles dans la cour de la mairie (43 grande rue, 60141 Ivros).

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour le relais des louveteaux, le relais des louvards et le relais des loups, un cadeau finisher sera remis à tous les sportifs.

De plus, pour le relais des louvards et des loups, une récompense sera remise aux 3 premières

meutes.

SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

La sécurité sera assurée par l'organisation (les bénévoles) et par l'association Secours 60 qui veillent à la sécurité des concurrents et au bon déroulement de l'épreuve.

Chaque participant se doit de signaler un coureur en difficulté aux signaleurs présents sur le parcours.

ASSURANCE

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles ultérieurs qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être faite par e-mail à : paulinedecima@hotmail.fr

Aucun désistement n'est enregistré par téléphone ou courrier.

Une assurance annulation est proposée à l'inscription via Adeorun.

ANNULATION DE LA COURSE

Si l'organisateur est dans l'obligation d'annuler l'événement en conséquence d'une décision administrative venant de l'état (Covid-19 ou autre), celui-ci pourra décider de rembourser ou non les inscriptions en fonction des montants déjà engagés.

Les participants seront prévenus par mail.

DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve. Il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Bon évènement à tous !

L'équipe organisatrice